

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

**AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 709

présenté par
M. Valletoux

ARTICLE 10 BIS

I. – À la première phrase de l'alinéa 13, supprimer les mots :

« ou non ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à la première phrase de l'alinéa 17 et à la première phrase de l'alinéa 25.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.